



Fin de cdd cause congé maternité

Par **Emilytlrs**, le **23/02/2021** à **12:33**

Bonjour,

Je suis actuellement enceinte de 7 mois. Je travaille en tant que conseillère téléphonique dans une entreprise de SAV. Mon contrat prend fin ce mois-ci (28/02) mais est renouvelé jusque fin octobre. J'ai reçu aujourd'hui mon nouveau contrat de travail qui à ma grande surprise prend fin le 30/04/2021 avant congé maternité donc en sachant que tous mes autres collègues ont eux été renouvelés jusque début octobre. Ne comprenant pas pourquoi j'ai donc posé la question à mon responsable qui m'a répondu que c'est parce que je serais en congé maternité et qui donc ne me gardait pas pendant ce temps là et que je pourrais postuler à nouveau à la fin de mon congé maternité.

Que puis-je faire ? Est-ce légal ?

Je vous remercie infiniment !!!

Par **P.M.**, le **23/02/2021** à **12:50**

Bonjour,

Si vous pouvez apporter la preuve de ce traitement particulier, c'est clairement de la discrimination...

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel, s'il y en a dans l'entreprise à moins que vous puissiez le faire comprendre à l'employeur...